735
Case FRC 14660

SOCIÉTÉ
DES AMIS DE LA CONSTITUTION,
SÉANTE AUX JACOBINS, A PARIS.

DISCOURS
DE M. BILLAUD-VARENNE,
Sur les mesures à prendre pour sauver la patrie;

Prononcé à la séance du 15 *juillet* 1792, *l'an* 4e. *de la liberté.*

MESSIEURS,

AVONS-NOUS entrepris une révolution pour conquérir la liberté, ou seulement pour passer du despotisme à l'anarchie, et tomber de l'anarchie dans un nouvel esclavage? Le peuple a-t-il renversé les tours de la Bastille pour partager les avantages de sa victoire, ou pour consentir à rester éternellement dans la misère et dans l'avilisse-

THE NEWBERRY LIBRARY

ment? Une constitution nous a-t-elle été donnée pour mettre un terme à l'oppression de l'arbitraire, à la cupidité des grands, aux dilapidations des revenus publics; ou n'est-elle faite que pour consacrer, par la loi, ce qui n'étoit, sous l'ancien régime, que le fruit odieux des usurpations de la tyrannie, et de la foiblesse et de l'ignorance des peuples?

Cependant, messieurs, quelle est aujourd'hui la situation de la France, et pourquoi le danger de la patrie vient-il d'être proclamé par l'assemblée nationale elle-même? Ce n'est plus le moment de se le dissimuler: c'est que le roi, plus puissant que jamais, écrase déjà, du poids de son autorité, le pouvoir législatif, perpétuellement entravé, ou par la lenteur de la notification des décrets utiles, ou par la célérité de la transmission des lois corrosives, ou par des *vetos* contre-révolutionnaires; c'est que le roi, maître, comme autrefois, de la fortune publique, et fabricateur de nos assignats, prodigue notre or à tous les scélérats qui veulent embrasser ses intérêts, et ruine la nation en conspirations ourdies contre la liberté; c'est que le roi, chef des relations diplomatiques, dirige à son gré, contre nous-mêmes, les armes des ennemis, qui ne combattent qu'en son nom; c'est que le roi, imprégné des préjugés inhérens à cette dignité suprême, ne sait appeler aux places les plus importantes que les roués de son ancienne cour, et les lâches intrigans qui leur ressemblent; c'est que le roi, à l'exemple de ses pareils, comptant pour rien toute autorité, si elle n'est absolue, sera toujours offusqué d'une ombre même de liberté; c'est que le roi, entouré, suivant l'usage, de valets vils et rampans, ne peut souffrir que des esclaves. Voilà, messieurs, ce qui réalise le danger de la patrie; et depuis le

temps qu'on a dit et qu'on a prouvé dans cette tribune que l'ennemi étoit, non dans le camp de Porsenna, mais dans Rome, comment se peut-il qu'on ne l'en ait pas encore chassé?

En vain quelques royalistes, ou vendus ou imbécilles, viendroient-ils dire que la comédie du champ de la fédération a effacé jusqu'aux traces du sang de nos malheureux concitoyens, impitoyablement massacrés l'année dernière pour raffermir le trône sur leurs cadavres entassés; en vain tous les vampires de l'état étoufferoient-ils encore les cris de vengeance qu'arrache involontairement le souvenir de cette atrocité; ma réponse seroit tranchante, pour leur imposer silence: je leur dirois à mon tour, que tout parjure à ses sermens a renoncé au droit d'en faire: je leur dirois, que se présenter pour jurer de nouveau l'engagement qu'on a trahi cent fois, c'est sceller, par une dernière perfidie, toutes celles qui l'ont précédée; je leur dirois plus encore, car aller sur l'autel de la patrie, consacrer, par un serment, la liberté du peuple, quand, deux jours avant, on a prononcé la condamnation de deux magistrats, dont le crime étoit de n'avoir pas ordonné le massacre de ce peuple, c'est ajouter la dissimulation de Louis XI à sa férocité; c'est ne se réconcilier, comme lui, avec un autre comte de Saint-Pol, dans la personne de Pétion, que pour mieux le livrer à la main des bourreaux. C'est la paix exécrable qui, célébrée par des alliances et des fêtes, prépara, au sein d'une sécurité trompeuse, les horreurs de la Saint Barthelemi; et cette comparaison est d'autant plus juste, que, sur le balcon de l'école militaire, j'ai vu un Charles IX embrasser Médicis.

Amis, si nous sommes debout, c'est pour agir. Thrasybule et cinq cens soldats ont expulsé

trente tyrans d'Athènes; si nous en avons mille à combattre, le peuple est là pour nous soutenir.

On ne manquera pas de dire qu'un patriotisme exalté nous fait demander le renversement de l'empire et l'anéantissement de la constitution. Ces fourbes savent bien, cependant, que loin de vouloir sa destruction, nous ne votons que pour sa réforme. Ce sont les imperfections que l'intrigue, l'ignorance et la perfidie y ont glissées, que nous desirons faire disparoître; c'est l'incohérence de ses principes avec ses résultats que nous devons effacer; c'est sa stabilité qu'il s'agit d'assurer, par l'extirpation de ses parties hétérogènes, et par sa définitive épuration. Car a-t-on une constitution, quand la lutte des pouvoirs suprêmes est telle, qu'à chaque instant l'equilibre touche au moment de se rompre? A-t-on une constitution, quand la sûreté publique est sans cesse menacée, et la liberté individuelle arbitrairement ravie? A-t-on une constitution, quand il existe un pouvoir absorbant, et qui, au-dessus de toutes les loix, peut non-seulement les enfreindre impunément, mais saper à sa volonté le monument si précieux de la déclaration des droits, sans que le souverain ait à sa disposition aucun moyen pour s'y opposer? A-t-on une constitution, quand sa marche est dépendante, non des loix, mais du caractère de ceux chargés de lui imprimer le mouvement, et que, par un effet naturel du jeu des passions humaines, notre existence politique n'est plus qu'une longue suite de crises convulsives et mortelles? Enfin a-t-on une constitution, quand elle est insuffisante pour assurer la prospérité de l'empire, le bonheur du peuple et la paix dans l'intérieur?

Messieurs, ce moment est décisif: nos frères d'armes sont ici. S'ils partent sans que les grandes

mesures soient prises, sans que leur réunion ait produit un résultat décidé, je ne crains pas de le dire, tous les sacrifices de la révolution, toutes les espérances qu'elle nous donne, tous les efforts que nous avons faits pour la soutenir, ne conduiront la patrie qu'à l'esclavage : et nous, il ne nous restera plus que l'alternative cruelle de mourir en désespérés, au milieu des rangs de nos ennemis, ou en révoltés sur l'échafaud.

C'est pour s'être contenté de demi-triomphes; c'est pour avoir transigé, et le 14 juillet, et le 5 au 6 octobre, et le 18 avril, et à l'époque du parjure éclatant de Louis XVI, que la France est tombée insensiblement dans un état si déplorable, et qu'aujourd'hui nous avons à combattre à la fois une coalition puissante dans l'intérieur, et toutes les puissances de l'Europe qui ont eu le temps de se conjurer contre nous. Attendrons-nous donc la réunion de toutes ces forces, pour prendre la résolution de leur résister avec succès? Attendrons-nous que deux cens mille hommes inondent nos frontières, tandis que, dans l'intérieur, un parti se levera tout-à-coup et viendra se confondre parmi eux, pour concevoir enfin qu'il est instant de déjouer cette combinaison évidente? Non; la nation s'est aussi levée de son côté, et elle s'est lévée pour réparer ses erreurs, et montrer aux tyrans que si l'on enchaîne aisément un peuple qui sommeille, celui qui est fier et jaloux de sa liberté, est toujours sur pied et toujours invincible.

Voici donc, messieurs, la marche que je me permettrai de vous tracer. On a proposé une adresse aux quatre-vingt-trois départemens, pour prendre leur avis sur une convocation accélérée d'une convention nationale; mais cette mesure est d'une exécution trop tardive avec un péril si imminent. D'ailleurs, pourquoi écrire aux dépar-

temens, quand leur vœu est déjà émis par l'envoi de nos frères d'armes? Certes la volonté nationale n'est plus équivoque, quand on voit accourir de tous les cantons de la France des défenseurs de la liberté. Que peuvent-ils venir faire autre chose, si ce n'est pour en assurer le règne à jamais?

Il seroit impolitique de le taire: il est vrai que les décrets relatifs au danger de la patrie sont encore insuffisans. C'est un tocsin qui dit aux citoyens: accourez, le feu est-là; empressez-vous de l'éteindre. Hé bien! hâtons-nous donc d'arrêter les progrès d'un incendie dont les flammes étincellent déjà; et, pour y parvenir, que tous les fédérés, que tous les bons citoyens présentent demain une adresse au corps législatif, pour demander, non pas, comme on l'a dit, la destitution du roi; cette mesure est aussi fausse qu'imparfaite, puisqu'elle entraîne une discussion lente et perfide, lorsqu'il est instant d'agir; puisque d'ailleurs c'est conserver dans son sein la couleuvre qu'on y réchauffe; mais demandons qu'une escorte suffisante conduise le roi et toute sa famille hors des frontières. Quand Rome fut déterminée à recouvrer sa liberté, elle commença par chasser tous les Tarquins. Ici ils nous trahissent lâchement; là du moins nous les aurons en face; et leurs coups ne seront plus redoutables, dès qu'il nous sera possible de les parer.

Qu'on demande que, sans délai, le corps entier des officiers de l'armée soit licencié et renommé par les régimens eux-mêmes, faisant confirmer le choix des généraux par l'assemblée nationale; et sans en aller chercher en Prusse ou en Allemagne, vous verrez bientôt paroître des Chevert et des Catinat.

Qu'on demande que tous les François, sans distinction, soient appelés aux assemblées pri-

maires, pour nommer les membres d'une convention nationale, sans l'intermédiaire des assemblées électorales. Quand la vertu du pauvre nous donnera des représentans, nous aurons des Solon et des Lycurgue, des Caton et des Aristide.

Qu'on demande que, préalablement, le *veto* soit rendu aux quatre-vingt-trois départemens, dont la sanction sera fixée par une majorité des deux tiers; et alors la loi deviendra ce qu'elle doit être, c'est-à-dire l'expression réelle de la volonté générale.

Qu'on demande que les travaux du ministère soient mis sous la surveillance immédiate de l'assemblée nationale, dont les secrétaires seront chargés de l'envoi des décrets à la sanction des départemens, et de la notification de leur acceptation. C'est en simplifiant qu'on arrive à la perfection.

Qu'on demande le renouvellement instantané de tous les corps administratifs et de tous les tribunaux. Ce n'est pas le peuple qui les a choisis; on le voit bien à leur aristocratie.

Qu'on demande qu'à l'instant, l'arrestation de Lafayette et Luckner soit prononcée, ainsi qu'un décret d'accusation contre eux. Ils sont complices, puisqu'ils travaillent conjointement à séduire les soldats qu'ils commandent; ce qui est démontré par le troc qu'ils viennent de faire: car n'est-il pas évident que l'infâme Lafayette n'est passé dans un autre camp que pour grossir sa faction, à l'aide de ce talent perfide, qu'on lui connoît, de capter les esprits?

Qu'on demande la déportation de tous les ennemis publics connus; et que les dépenses de la révolution soient exclusivement supportées par eux.

Qu'on demande enfin le renouvellement de ce décret célèbre du sénat de Rome, qui, dans une circonstance absolument semblable,

déchargea de toute contribution le citoyen qui n'auroit pas plus de six cens livres de revenus.

C'est ainsi, messieurs, qu'on lie la masse du peuple au succès d'une révolution, et que, dans les plus grands périls, on cimente le salut de la patrie.

Qu'il n'y ait plus de source de corruption, plus de traîtres dans les postes importans, plus d'obstacles aux mouvemens de l'administration, plus de complots dans l'intérieur; et alors, que toute l'Europe marche; que Louis XVI, comme un autre Xercès, vienne, avec des millions d'hommes, pour asservir les François : les Spartiates se présenteront aux Thermopyles, et, conduits par des Léonidas et des Thémistocle, n'en doutez pas, la victoire sera pour nous. Oui, mes amis, nous pourrons, dans cette hypothèse, marcher au combat avec confiance : un homme qui veut être libre, vaut à lui seul mille esclaves. Puissent tous les tyrans être dans le camp des ennemis ! La fuite les sauva à la journée de Marathon ; mais nous qui ne voulons combattre qu'eux, nous les chercherons dans la mêlée, pour que nos coups ne tombent que sur leurs têtes, et que le premier jour de la liberté conquise devienne aussi le dernier de leur odieuse existence.

La société, dans sa séance du 15 juillet, a arrêté l'impression de ce discours et l'envoi aux sociétés affiliées.

SALADIN, *député, président;* BILLAUD-VARENNE, *vice-président;* THURIOT, *député;* GIREY DUPRÉ; RÉAL; CHEPY; MATHIEU, *secrétaires.*

De l'Imprimerie du PATRIOTE FRANÇOIS, place du Théâtre Italien.